

# Conflit social aux TAMM suite aux NAO

Les TAMM sont une SAEM détenue à 60 % par Metz Métropole, 25 % par KEOLIS et 15 % par SNCF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Metz Métropole est en train de mettre en place un BHNS, ce nouveau mode de transport se traduira dès octobre 2013 par une augmentation substantielle de l'amplitude des temps de travail (5H -1H du matin) et une modification profonde des conditions de travail.

Lors des NAO de décembre 2012, la Direction n'a voulu entendre nos revendications concernant les contraintes que subissent les salariés, dues aux travaux pour la mise en place du nouveau réseau ainsi que les modifications des conditions de travail.

La proposition minimaliste de la Direction est une augmentation de 1,70% pour l'année, loin des objectifs des organisations syndicales qui demandent 4,55%, afin de reconnaître les efforts fournis par les salariés pendant les travaux et la reconnaissance des nouveaux métiers que cela va engendrer.

Dans ce contexte, la CFDT et les autres organisations syndicales du réseau de Metz se sont engagées dans un conflit avec la Direction qui se traduit par un préavis de grève perlée, reconductible jusqu'au 22 février 2013.

Les conducteurs débrayent 1 h par service le matin ou l'après-midi et par jour, sauf le samedi et le dimanche. Le mouvement est bien suivi, plus ou moins 70 %, quotidiennement.

Après quarante jours de grève et les perturbations provoquées par ce mouvement légitime, Metz Métropole a désigné deux médiateurs pour débloquer le conflit.

La Direction a reçu les représentants du personnel afin de revoir ses propositions.

Un compromis a été trouvé.

- 1% sur la valeur du point et 2 points de coefficients pour les conducteurs vérificateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- 2 points de coefficients pour tous les coefficients inférieurs ou égaux au 240 au 1<sup>er</sup> avril 2013.
- 1% sur la valeur du point et augmentation du chèque déjeuner de 3 à 3,60€ au 1<sup>er</sup> juillet 2013.
- 2 points de coefficient pour tous les coefficients inférieurs ou égaux au 242 et versement d'une prime METTIS de 100€ brut au 1<sup>er</sup> octobre 2013.
- La prime annuelle individuelle est remplacée par un 13<sup>ème</sup> mois de salaire.

**Pour un total de 4% hors prime METTIS.**

La nouvelle proposition de la Direction a été approuvée par les salariés grévistes qui ont mis fin au conflit le 31 janvier 2013.

Salvatore Gangemi  
Guy Oberlé

## NAO difficiles aux TAMM de Metz

Suite à des NAO plus que difficiles au mois de décembre 2012, la CFDT et les autres Organisations Syndicales du réseau de Metz se sont engagées dans un conflit avec la Direction qui se traduit par un préavis de grève reconductible jusqu'au 22 février 2013.

Rappelons que Metz Métropole est en train de mettre en place un BHNS, système qui se traduira dès octobre 2013 pour les conducteurs par une augmentation substantielle de l'amplitude des temps de travail (5H -1H

du matin), une modification profonde des habitudes de travail, etc...

Dans ce contexte, lors de la réunion du 7 décembre 2012, la Direction a proposé une augmentation de 1,75% sur l'année, loin des 4,32%, demandés par les syndicats.

Les TAMM sont une SAEM détenue à 60% par Metz Métropole et 40 % par KEOLIS depuis le 1er janvier 2012.

Aujourd'hui les conducteurs débrayent 1 h par service et par

jour, le mouvement est bien suivi, plus ou moins à 70 %, quotidiennement.

La section

